



CONVENTION D'AUTORISATION D'INSTALLATION DE BOITES SECURISEES

Ville de Dreux

Entre les soussignés :

La Ville de Dreux, représentée par BILLET Pierre-Frédéric, dûment habilité aux présentes,
Ci-après dénommée *Maire de Dreux*

ET,

La société **B&B Hotels**, dont le siège social est situé 271 rue Général Paulet 29200 BREST,
représentée par Fabrice COLLET, Président.
Ci-après dénommée « *la Société* »,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'autorisation d'installation, par la Société, de deux boîtes sécurisées permettant aux clients de déposer les cartes d'accès au parking à leur sortie.

ARTICLE 2 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable, à compter du 1^{er} décembre 2025.

Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 2 mois, notifié par courrier recommandé avec accusé de réception.

ARTICLE 3 – Installation d'une boîte de dépôt

La Ville autorise la Société à installer, à ses frais, deux boîtes sécurisées destinées à recueillir les cartes d'accès des clients à leur sortie.

Le lieu exact d'installation sera défini d'un commun accord entre la Ville et la Société, et devra respecter les règles de sécurité, d'accessibilité et d'esthétique du site.
La Société sera responsable de l'entretien, du bon état et de la sécurité de cette boîte.

ARTICLE 4 – Responsabilité et assurances

Chaque partie est responsable des dommages qu'elle pourrait causer du fait de l'exécution de la présente convention.

La Société s'engage à souscrire une assurance couvrant sa responsabilité civile pour l'ensemble des risques liés à l'installation des boîtes de dépôt, et à en justifier auprès de la Ville sur demande.

ARTICLE 5 – Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera porté devant le tribunal administratif compétent.

Fait à Dreux, le 19 DEC. 2025 en deux exemplaires originaux.

Le Maire

Conseiller Régional

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20251219-DEC2025-225A-AU
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Pierre-Frédéric BILLET



La société

Nom prénom Fonction